TOURCOING

Le vernissage du Salon de l'Ecole des Beaux-Arts

C'est en présence de MM. Maresceaux, député-maire, entouré de MM. Prot, Masurel et Vandamme, adjoints qu'a eu lieu l'inauguration officielle du Salon de l'Ecole des **Beaux-Arts de Tourcoing. Parmi les** personnalités, on notait : MM Bon, directeur de l'Ecole des B.-A. de Roubaix ; C Beuque, président du **Tribunal de Commerce** ; Thaune, **Consul de Belgique** ; Pierron, directeur de l'Institut Colbert ; Vandendriessche, secretaire de la Chambre de Commerce ; Artigues, commissaire central, etc...

M. Coin, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing, s'adressant à l'auditoire vanta les mérites des œuvres exposees par les élèves pour qui la manifestation sera un encouragement precieux. Il remercia MM. Marescaux, Paul Ballois, adjoints aux Beaux-Arts, et Vandendriessche, qui ont aide a la realisation de cette exposition.

Après lui, M. Marescaux rendit hommage aux exposants et exalta le rôle de la jeunesse française dans le redressement du pays.

Rappelons que le salon est ouvert au public tous les jours de 10 h. à midi et de 14 à 18 heures.

Les œuvres exposées

Nous ne pouvons mieux présenter les œuvres exposées qu'en reproduisant le commentaire qu'en a fait M. J.-E. Vandendriesche secretaire de la Commission.

Des l'entree dans ce salon des sculptures attirent le regard.

Eugena Dodeigne, malgre son jeune âge (19 ans) possede deja a fond son metier de sculpteur. Il sait donner la vie à des modèles fort nudis (seulement choisis 107, 108, 109, 110). On peut annoncer à ce jeune sculpteur les plus beaux succès.

Mlle **Janine Jarion**, deja mentionnée aux Artistes Français, nous offre des œuvres de la plus exquise sensibilité (111 et 112) ; dans ses deux bas-reliefs (113 et 114) elle n'a pas craint de s'attaquer avec un grand bonheur à des compositions difficiles auxquelles elle a su donner un puissant relief.

Excellent envoi aussi de **Van Audenhave**. Cet artiste se révèle à la fois portraitiste et animalier de talent. Ses deux medaillons (115 et 116) sont extrêmement vivants et ses animaux de cirque, souples (117 et 118).

Cet ensemble de sculptures bien que numériquement réduit, donne une haute idée du enseignement de cet art dans cette école de Tourcoing. Elle est tout à l'honneur de M. Coin et de M. Leclerc qui y enseignent tous deux.

La peinture est elle aussi d'une excellente qualité.

Nous regretterons que Mlle **Couvreur** ait été si discrète dans son envoi, mais ce qui nous est parvenu a pour nous donné une très heureuse impression du talent de cet artiste. Sa nature morte (1) est d'une exceptionnelle vigueur. Nous nous sommes particulièrement séduits par cet admirable « dessin à la sanguine ».

R. Dezwaene a exposé deux belles compositions : « Les Clochards » (3) « Jeux d'Enfants » (4) d'un style tout particulier et appropriés bien au sujet. Ces deux œuvres dénotent un beau tempérament d'artiste.

Nous ne parlerons pas de M. **P. J. Lafages** dont les œuvres (5 à 9) sont arrivées avec retard et que nous n'avons pu voir avant la rédaction de cette notice.

C'est un morceau de choix que nous offre **J. L. P. Mamez** dans sa « Samaritaine » (10). Par sa sobre coloration à la fois harmonieuse et distinguée, cette peinture rappelle d'ailleurs, sans le moindre pastiche, Puvis de Chavannes. (Après le Travail) (11) est aussi une fort belle toile d'atelier. Elle est composée et de style évoquant irresistiblement les maîtres flamands.

Mentionnons encore ses « Maisons au bord de l'Aa » (12).

C'est avec une joie toujours renouvelée que les habitues de l'Ecole des Beaux-Arts suivent l'évolution nettement accentuée de cet ancien élève.

M. **F. R. Masse** [illegible] sa voie entre le modernisme et le classicisme. Vera le modernisme tendent ses peints paysages : « Vieux Paris » (13, 14, 15 et 20) qui de son mas dénoue de charme.

Au contraire [illegible] « Chrysanthèmes » 11 et 17), la « Prédication aux Oiseaux » (21) s'apparentent nettement aux trois tableaux du [illegible].

Signalons aussi [illegible] « Nu » à la façon de Rodin. Nous sommes certains que cet artiste n'a pas dit son dernier mot et qu'il évoluera encore.

Mlle **Ganevieve Parmentier** nous offre copieusement des fleurs fort jolies (23, 24, 25, 27, 28 et 29) « Les Azalées » (22) sont fort bien peintes. Elle possède de grandes qualités de coloriste qu'elle emploie aussi fort heureusement dans les paysages « La ferme Richepin » (26) « L'Eglise d'Elfry » (30) « L'Eglise de Marly » (31), « L'Eglise de Saint-Algis » (32) « L'Oise à Vimy » (33).

On nous permettra de préférer parmi ses œuvres : la « Nature morte aux Raisins » (33) pleine de distinction et son « Entrée d'Abri » (36) qu'elle a rempli d'une poesie tout à fait inattendu.

Une note d'un modernisme adroit et fort heureusement tempere nous est donnée par **Henri Sandraps**. Sa grande nature morte (39) peinte à la gouache est tres solidement construite.

Son « Portrait » par lui-même a beaucoup de naturel, d'originalité et aussi de ressemblance.

Il déploie les mêmes qualites dans le « Portrait du peintre L.T. » (48).

Ses paysages (43, 44 et 45) sont fort agréables et son « Canal de Tourcoing » rappelle d'heureuse façon la manière de son maître Lety.

Cette dernière remarque s'applique aussi à **Léon Thiars** plus spécialement aux « Eboueurs » (52). Son envoi est abondant et varié. Retenons les plus essentiels « Tempus Fugit » (57) nature morte où il a réussi un effet d'éclairage tout à fait difficile à atteindre.

Il a dans son « Golgotha » (50) as son « Christ en Croix » (51), fait œuvre d'originalité. Nul doute que ces toiles ne soient pas du goût de tout le monde, mais il y a chez elles un fort louable désir de sortir des sentiers battus. Que Léon Thiers persévère dans cette voie.

A noter aussi quelques beaux tableaux de fleurs (54, 55 et 56), et des paysages (53 et 64) dont ceux des « Basses-Pyrénées » (61 et 63) sont d'une parfaite mise en page et très réussis. Son « Auto-portrait » (66) et son « Portrait de M. X. » (67) sont vigoureux et pleins de caractère.

Voilà un artiste qui sait être audacieusement moderne, indépendant, sans être agressif et tout en restant distingué.

M. **M.A. Van Meurs** a envoyé de remarquables portraits tout empreints d'un cachet très personnel et d'une grande élegance (78, 83, 85 et 86) dans des techniques diverses et toutes également réussies.

Son tableau de « Fleurs » (88) est étonnant de lumière et de grâce. Ses paysages (70, 71 et 72) montrent la surprenante variété de la palette de cet artiste. Il n'oublie pas qu'il est architecte et nous donne de remarquables coins de Paris (75, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 89) qui sont à la fois des œuvres d'art et des documents archéologiques fort précis. Van Meurs s'y joue des difficultés et perspectives les plus compliquées.

On sent que **P.E. Van Poucke** travaille actuellement dans la capitale. Les grands maîtres de la peinture parisiens modernes ont détenu sur lui. Cela se sent aussi bien dans son (94) que dans ses « Paysages Montpartrois » (91, 92 et 93). Il apparaît que cet artiste a d'étonnantes facilités d'assimilation. Son paysage « Les Jardins de l'Hospice de la Rochefoucauld » (90) est tout empreint de la poesie et du charme les plus délicats. La solidité et l'harmonie qui s'en degagent en font une œuvre de grande classe. On ne sera pas sans remarquer non plus « La femme nue se coiffant » (96) gravure qui semble inspirée de l'art japonais.

Nous ne citons ici le dernier que parce que nous avons voulu suivre l'ordre alphabétique du catalogue : J.C. Valiet. Comme Mamez, Dezwaene il fait le plus grand honneur à son excellent maître M. Jean Lefebvre.

La série de ses gouaches (100 à 105) rappelle Breughel par sa truculence et De Wambez par sa perspective et son coloris. Ils nous révèlent un excellent illustrateur, doué d'un sens aigu de l'humour et de l'observation. Par des moyens simples, il arrive à des effets tout à fait pittoresques et inattendus pour la plus grande joie de nos yeux et de notre esprit. Soulignons aussi le mérite de son excellente toile « Etés » (106).

CENTRAL CINÉ

20 GRANDES VEDETTES DANS

LA FEMME QUE J'AI LE PLUS AIMÉE

DE L'HUMOUR, DE L'EMOTION

(Actualités). Dim. 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30.

Demain Lundi : 3 et 7 heures —

A TRAVERS LA VILLE

Collision. — Hier, à l'angle des rues Saint-Jacques et Nationale, s'est produite une collision entre deux camions, l'un piloté par M. Henri Bilcq, 196, rue du Molinel, à Lille ; l'autre par M. Omer Vankersdaube, de Wervelghem (B). Dégâts materiels.

Après le vol de paires de bas. — Nous avons relaté, il y a une semaine, qu'à la suite d'un vol de 19 paires de bas, aux usines Desurmont, la police judiciaire de Roubaix, avait à l'issue d'une enquête, procédé à cinq inculpations. Parmi les inculpés, l'un, le jeune J. V., demeurant à Tourcoing, n'avait pu être arrêté. Il a été appréhendé samedi et, au cours de l'interrogatoire, il a avoue avoir participé a ce vol. Il a également reconnu qu'en septembre et en octobre derniers, il avait volé en trois fois, 32 douzaines de paires de bas et une piece de tissus, le tout ayant une valeur de 32.000 francs. Enfin, en février dernier, en compagnie de Klinkanberg, arrêté la semaine dernière, il avait brisé une vitrine d'un marchand de chaussures de la rue de Gand, ou il avait volé deux paires de souliers. J. V. a été écroué.

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets valables pour la période du 1er au 30 avril aura lieu :

SECTEUR 9. — Ecole maternelle rue du Beau-Sejour. — *Mardi 30* de 8 h. 30 à 10 h. : rues Abbé-Lemire, Amsterdam, Anor.

De 10 h. à 11 h. 30 : rues Anzin, Bailleul, Bondues, Blaise Pascal.

De 14 h. à 16 h. : rues Bois (et cours), Béthune, Bavai.

De 16 h. à 17 h. 45 : rues Beau-Sejour, Chevreul, Chaussée Watt, Constantinople.

Mercredi 31 : de 8 h. à 10 h. : rue du Clinquet (et cours).

De 10 h. à 11 h. 30 : rues Enghien, Favart, Fives, Marles.

De 14 h. à 16 h. : rues Hazebrouck, Jean Macé, J.-J. Rousseau, Linselles.

De 16 h. à 17 h. 30 : rues Rotterdam, Voltaire.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 27 au 28 mars, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 19 h. 12 à 5 h. 30.

LES NOCES D'OR DES ÉPOUX CAPPE-DUBOIS

Hier matin un vieux ménage tourquennois, M. et Mme *Henri Cappe-Dubois*, a célébré ses noces d'or.

Les deux jubilaires, âgés tous deux de 74 ans, s'étaient mariés à Tourcoing en 1893. M. Cappe était originaire de Péruweiz (B.) et Mlle Marie Dubois de notre ville. Technicien d'une valeur bien reconnu, M. Cappe est le vice-président de l'Association des Vieux Travailleurs, son fils aîné, Henri, médaillé militaire de la guerre 14-18, est actuellement secrétaire de la Maison de la Famille. On devine qu'une foule importante d'amis s'était jointe aux enfants et aux dix petits enfants de M. et Mme Cappe pour célébrer ce jour anniversaire.

Le jubilé fut marqué au début de la journée par une messe d'action de grâces célébrée en l'église St-Christophe, qui fut suivie par une réception à l'Hôtel de Ville. M. Marescaux, député-maire, reçut affablement les jubilaires, il retraça la vie toute de labeur et de dévouement pour la famille des deux époux. Il souhaita santé et longue vie aux deux vieillards, à qui des fleurs et un cadeau furent offerts.

SECOURS NATIONAL DISTRIBUTION DE VITAMINES

Les futures mamans à partir du 4e mois et les mères nourrices jusque 4 mois, peuvent se faire inscrire au Goûter des Mères, 88, rue du Printemps, le mardi 30, le jeudi 1er et vendredi 2 de 2 h. 30 à 5 h. 30.

Les mamans fréquentant le Goûter des Mères se feront inscrire le jour ou elles s'y présenteront.

Pour l'inscription, se munir :

1° De la carte de ravitaillement ;

2° D'un certificat médical ou de la feuille supplementaire de tickets.

Sociétés et Comités

U.N.C. MUTUELLE-RETRAITE. — Le bureau informe les adhérents que les versements pour le 2e trimestre 1943 sont reçus au siège : 43, rue du Haze, pendant les six premiers jours d'avril, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h., sauf le mardi après-midi.

Le paiement des coupons échus aux adhérents retraités a lieu aux mêmes jours et aux mêmes heures. Se présenter muni du livret, le coupon rempli et signé. Les adhérents cotisants et retraités seraient bien aimables de se munir de petite monnaie.

ETAT CIVIL

Naissances : Christophe Odoux, rue du Moulin-Fagot, 18. — Jeannine Deinsaute, rue Solférino, cour Delcroix, 3. — Françoise Ameels, rue de Croix, 29.

Publication : Georges Cuvillier, boulanger-pâtissier, rue du Bus, 11, et Martha Vandecappelle, femme de menage, rue du Clinquet, 406.

Décès : Marie Lamoray, 72 ans, ep. Planckaert, rue d'Hem, 3. — Nicole Carrette, 4 mois, Bd Descat, 163. — Jean-Baptiste Chambaert, 84 ans, rue d'Havré, 3. — Firmin Vermersch, 93 ans, av. La Fayette, 7. — Maria Delobel, 76 ans, Linselles, décédé rue Paer, 332. — Zoe Delannoy, 77 ans, cel., rue La Perouse, 4.

FUNERAILLES

LILLE. — Madame **STAQUET**, son epouse ; Madame Angele **CARPENTIER**, sa belle-mere ; Madame Marie **STAQUET** ; Monsieur et Madame **ROQUES-HAUDEGOND**, Monsieur et Madame **HAUDEGOND-MIOT** et leurs enfants, ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux ; Monsieur et Madame **PAOLASSINI-PHILIPPE** et leurs enfants, ses amis ; les Familles **STAQUET**, **ROQUES**, **HAUDEGOND** et **BOURLET**, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Marius Hubert STAQUET

Proprietaire du Café de la Paix

Epoux

de Dame Marthe HAUDEGOND

decédé à Lille, le 27 Mars 1943, dans sa 48e année, administré des Sacrements de l'Eglise.

Ils vous prient d'assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le **Mardi 30 du dit mois, à 11 h.**, en l'Eglise Saint-Etienne, sa paroisse, d'où son corps sera transporté au Cimetière de **DENAIN** (Nord), pour être inhumé dans le caveau de famille.

Assemblée au domicile mortuaire, 9, Grand'Place, Lille, à 10 h. 45.

Réunion à la **Porte du Cimetière de Denain à 18 heures.**

Pompes Funebres Générales, 88, rue Nationale, Lille. - Tél. 713.75

HALLUIN

DEUX ARRESTATIONS POUR VOL A L'USINE

Des vols répétés avaient été constatés au tissage Sion Frères, rue Pasteur, d'où plainte déposée devant M. Bouvier, commissaire de police.

De l'enquête ouverte, deux sujets belges ouvriers de l'établissement, les nommés Richard Renard, 35 ans, manœuvre de maçon, demeurant à Vervicq, rue de la Paix, et Auguste Janssens, maçon, demeurant également à Vervicq (B.), rue du Pommier Boiteux, ont été appréhendés. Renard pour vol de 40 kilos de bronze consistant en robinets de chaudière et pièces détachées de machines et pour vol de 130 canettes de laine, le tout évalué à 10.000 francs environ. Janssens pour vol de 40 canettes.

Des visites domiciliaires furent effectuées aux adresses des deux intéressés et une partie du vol a pu être récupéré.

Les deux ouvriers voleurs ont été conduits à la disposition du Parquet de Lille.

Allocations militaires. — Paiement jeudi 1er avril, au bureau de la perception, aux heures et dans l'ordre habituel.

Etat Civil — Naissances : Joëlle Volckaert, rue des Flandres, 9 ; Christiane Christiaens, rue de l'Abattoir, 4.

OFFRE

POMMES DE TERRE

POUR ANIMAUX

Ecr. **P. WILLOCQUET, Orchies** (N.).

RONCQ

Le mariage d'un prisonnier. — Samedi matin, à la Mairie, a eu lieu le mariage par procuration du soldat Roger Deleu, de profession corroyeur, actuellement prisonnier, dont la mere, Mme Vve Deleu-Mesnard, habite rue d'Alsace à Tourcoing, avec Mlle Simone Dehaene, coignieuse, fille de Mme Vve Dehaene-Dupont, rue Louise-de-Bettignies, 4, au Blanc-Four.

L'acte de consentement avait été signé au Stalag, le 8 novembre 1942. C'est M. Edouard Bonduel, Maire de Roncq, qui procéda à la célébration de ce mariage et, à cette occasion, formula des vœux pour le prompt retour du marié. Les témoins étaient pour le prisonnier, M. Cyrille Vanwolleghem, charbonnier à Tourcoing et pour la mariee, M. Alfred Deplanques, sans profession, à Linselles, oncles des époux.

Ajoutons que M. Gaston Lebrun, au nom du Comité d'entraide aux prisonniers roncquois, offrit à la mariee un cadeau destiné à être envoyé au prisonnier Deleu.

Etat civil. — Publications : Henri Blondel-Derocq, professeur d'éducation physique, et Lucienne D'Hallluin, piquiriere. — Gilbert Dumont, employé de mairie, et Paule Castelain, piquiriere. — Henri Rousseau, ouvrier d'usine, et Marcella Commeine, servante, à Menin (B.).

Décès : Alphonse Delmotte, 75 ans, rue du Billemont, 34.

Coin de Terre, Section du Centre. — Le societaire sont avises que les collections de graines seront distribuees lundi 29 et mardi 30 mars, de 18 à 20 h., au siège, 2, rue du Dr-Galissot. Se munir de la carte d'adherent.

RONCQ-CENTRE

Aux Anciens Combattants U.N.C. — La Commission a le regret d'annoncer la mort de M. Alphonse Delmotte, survenue en son domicile, 34 rue du Billemont, à l'âge de 75 ans.

Les membres sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu mardi 30 mars, à 9 h., en l'église St-Piat.

Rassemblement au siège, à 8 h. 30.

BONDUES

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets aura lieu dans les conditions suivantes :

Lundi 29 mars : 8 h. 15, rue du Bosquiel ; 9 h., route nationale, du No 1 au 113, Carriere Lebrun, route nationale, du 115 au 303 Pavé du Jambon ; 14 h. 15, Chemin St-Georges, rue Rene-d'Hespel, 16 h. Moulin Cardon, Foreet, Beau-Séjour, Pont-Achelle ; 16 h. 45, Pavé des Ravennes, Gravier de Mouvaux, Bois-Blanc, Fot de Fer, Bas-Chemin.

Mardi 30 : 8 h. 15, rue de la Poste, la Place, rue Fouquet-Leong, Seutier Ma Campagne ; 9 h. 30, rue Cesar-Loridan, Fort Montagne ; 11 h., route nationale du 8 au 62 ; 14 h. 15, route nationale du 64 au 320, carrière Lagache ; 16 h. 45, Pave du Molinel, La Chanterelle.

Les tickets supplementaires seront distribues mercredi 31 mars (pour malades, F.E., poids lourds).

MARCQ-EN-BARŒUL

Etat civil. — Naissances : Philippe Eloy, av. de Flandre, 30. — Georgette Desmet, rue de Tourcoing cour St-Roch, 1. — Christianne Pruvots rue de la Rianderie, 184. — Corinne Grimonprez, av. de la République, 56.

Décès : Marie Capelle, Vve Delecroix, 84 ans, couvent Saint-Maur. — Germaine Florquin, ep. Dereuse, 40 ans, rue de Tourcoing, 473. — Victorine Dewaegenaere, ep. Marlieu, 73 ans, rue R.-Derain, 10. — Charles Bonel, empl. de ch. de fer, 35 ans, chemin latéral. — Elise Dieusaert, Vve Paulet, 82 ans, rue J.-Delcenerie, 118. — Guatave Hanton, 67 ans, rue du Lazaro, 44. — Irma Delegrange, 80 ans, rue du Lazaro, 44. — Desire François, 76 ans, rue du Lazaro, 44.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

AVIS AUX JEUNES GENS VOULANT APPRENDRE UN METIER

Le Comité interprofessionnel d'apprentissage de Roubaix-Tourcoing, qui a son siège à la Chambre de Commerce, rue du Chateau, à Roubaix, invite les parents qui désirent faire apprendre un métier à leur garçon ou à leur fille, de 14 à 16 ans, à venir les inscrire au Comité, soit à la Chambre de Commerce de **Roubaix**, soit à la Chambre de Commerce de **Tourcoing**, un jour ouvrable, entre 9 et 12 h.

ROUBAIX

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Les de vivre. — Malade depuis quelque temps, M. Achille Lassen, 59 ans, contremaître, rue Beaumarchais, cour Saint-Joseph, 2, à plusieurs reprises avait manifeste l'intention de mettre un terme à ses souffrances. Hier matin, profitant que sa femme faisait des emplettes dans le quartier, il se pendit à la tête de son lit en employant un cache-nez. Les constatations d'usage ont été faites par M. Wattel, commissaire du 5e arrondissement.

A votre santé. — Cafetier, 314, rue Jules Guesde, Marcel Prévost, 36 ans, confia une somme de 4.675 fr. à une certaine dame Deldique, ayant demeuré rue Saint-Simon, laquelle avait affirmé pouvoir lui fournir des apéritifs. Ceci se passait en décembre dernier et, depuis, le trop confiant débitant n'a rien reçu et n'a plus revu son fameux « fournisseur ». C'est pourquoi il a déposé une plainte ce qui a motivé l'ouverture d'une enquête.

Les sapeurs-pompiers ramènent à la vie un intoxiqué illicis. — Dans notre précédente édition nous avons signalé qu'un homme avait été sérieusement intoxiqué, dans les établissements Bossu-Cuvelier, boulevard Gambetta, par des gaz délétères se dégageant du gazogène d'un camion automobile. L'intervention des pompiers fut très heureuse car la victime, Laurent Vercruyssen, 33 ans, chauffeur, 26, rue Alembert, à Lille, fut rappelé à la vie, grâce à la respiration artificielle. Celui-ci a été reconduit à son domicile par son patron M. Truffaut, minotier, à Ascq. Son état est aussi satisfaisant que possible.

Les bécaniers sont toujours à l'affut. — La journée d'hier fut marquée par une certaine activité chez les voleurs de vélos qui opèrent au préjudice de :

1° Louis Molnar, 35 ans, chauffeur d'auto, 233, Grande Rue, Cour Vandendorpe, qui avait déposé sa bicyclette, vers 19 h. 30, devant son habitation.

2° Roger Dupriez, 15 ans, coursier, Cite Amédée Prouvost, 79, à **Wattrelos**, a qui on a subtilisé, vers midi 30, a la porte du débit de tabacs 171 ter, Grande Rue, la bicyclette confiée par son patron M. Deninck, rue Edgard Quinet.

3° Raymond Miquet, 43 ans, ingenieur, 52, rue d'Oran, à **Wattrelos**, qui avait momentanemcnt abandonné sa machine, vers 12 h. 30, contre la facade de la Maison du Prisonnier, 29, rue du Maréchal Foch.

Les transports clandestins. — En gare de Roubaix, il a été procédé à la saisie de trois colis provenant de Villers-Foucarmont, ne portant aucune indication de l'envoyeur ni du destinataire, lesquels contenaient 14 kilogs de beurre, 14 kgs de farine et 12 kgs de blé.

— D'autre part, en apercevant les gardiens de la paix, vers minuit au Boulevard d'Armentières, des individus abandonnerent deux sacs renfermant 14 kilogs de viande.

— Enfin, des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de Denise Deconninck, 26 ans, rue de Condé, 16, et Emile Turck, 20 ans, magasinier, rue de la Limite, qui transportaient respectivement 20 et 15 kilogs de blé.

RENAISSANCE. — Mars, 31 à 18 h. 30

LINE DARIEL, SIMONS, BERTAL

dans « CHA... CH'EST DES JUS »

Revue de Simons. Mus. de Gaby Verlor

Le Ravitaillement

La distribution des feuilles de tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, salle Henri-Wattremez, rue de l'Hospice :

Lundi 28 mars, de 8 h. 30 à 11 h. 45 de 20.001 à 27.000, et de 14 h. 15 à 17 h. 45, de 27.001 à 30.000.

Les retardataires ne seront servis que dans l'après-midi du mercredi 31 mars, de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Secours aux personnes privées de ressources

Le paiement aura lieu au Bureau de Bienfaisance dans l'ordre numérique d'après l'horaire suivant :

Lundi 29 mars : à 8 h., N° 1 à 1.300 ; 9 h., 1.301 à 3.600 ; 10 h., 3.601 à 6.700 ; 11 h., 6.701 à 7.400 ; 14 h., 7.401 à 7.900 ; 15 h., 7.901 à 8.200 ; 16 h., 8.201 à 8.700.

ETAT CIVIL

Naissances : Bernard Thille, rue du Vieil-Abreuvoir, 26. — Jacques Vroman, rue de Maubeuge, 46. — Annie Franchomme, d'Hem, rue Foch, 51. — Danièle Ouvrie, boulevard de Fourmies, 221, appart. 5. — Annie Vanlaere, rue Jules-Guesde, 249.

Publications : Etienne Carpentier, mecanicien-ajusteur, rue du Vivier, 12, et Marthe Desbonnet, confectionneuse, rue du Luxembourg, 75. — Andre Ballois, correctionneur, rue du Fontenoy, 74, et Micheline Wattiez, s. p., av. Linné, 28.

Décès : Robert Vrielinck, 49 ans, rue de Blanchemaille, 75 bis. — Josephine Dachicourt, ep. Parent, 36 ans, rue Saint-Roch, 33. — Marthe Lamont, Vve Loridant, 48 ans, rue Jean-Mace, 3. — Marie Crochon, ep. Leveugle, 80 ans, rue de Barbieux, 35. — Gérard Caekenbergh, 69 ans, rue du Blanchemaille, 37. — Brigitte Dereu, 4 jours, de Lys-lez-Lannoy, rue du Progrès, 9 bis. — Albert Dujardin, 60 ans, rue de la Guinguette, 114.

WATTRELOS

Le prochain colis aux prisonniers. — La remise des étiquettes pour l'envoi du 22e colis aux prisonniers se fera au Pavillon des Vieux Ménages, suivant l'horaire ci-après :

Mardi 6 avril, de 14 à 17 h. pour les numéros 1 à 200. Mercredi 7, de 14 à 17 h. pour les numéros 201 à 400. Jeudi 8, de 14 à 17 h. pour les numéros 401 à 600. Vendredi 9, de 14 à 17 h. pour les numéros 601 à 800. Mardi 13, de 14 à 17 h. pour les numéros 801 à 1.000. Mercredi 14, de 14 à 17 h. pour les numéros 1.001 à 1.200. Jeudi 15, de 14 à 17 h. pour les numéros 1.201 à 1.350. Vendredi 16, de 14 à 17 h. pour les numéros 1.351 à la fin.

Les familles qui ne se présenteront pas au jour indiqué ne seront pas servies.

En cas d'empêchement, les intéressées peuvent se faire représenter par une autre personne, pourvu que celle-ci soit munie de la carte de colis, de l'étiquette-adresse et de la somme de quatre-vingts francs, cout du colis.

Les familles qui apporteront des denrées au objets d'un volume trop grand, auront à verser un supplément de cinq francs pour un deuxième emballage.

Le Comité insiste à nouveau auprès des familles pour qu'elles lui apportent du vieux papier. Si ce dernier appel n'était pas entendu, il se trouverait dans l'obligation de réclamer une feuille d'emballage et une boite en carton pour chaque colis à expédier.

LILLE

Un Lommois avait volé plus de 50.000 frs

La police de Lille, après interrogatoire, a déféré au Parquet, Dutilly Léon 29 ans, employé de bureau à Lomme, 27, rue Leon Crepy, sur plainte de M. Carette Maurice, 197 avenue de Bretagne, pour vol d'une somme de 29.507 fr. en Décembre 1942 et d'une somme de 25.790 fr. en Mars 1943.

Dutilly a reconnu les faits mais il n'a pu restituer les sommes dérobées qu'il dit avoir dilapidées.

Un homme peu recommandable. — Sigismond Lici, 56, rue Gambetta, à **Ronchin**, a été déféré au Parquet comme souteneur. Il vivait de la prostitution d'une tierce personne.

Les vols. — Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de M. G. Bogent, débitant, 149, rue Pierre-Legrand, pour vol de tabac, de billets de Loterie Nationale, d'une chaine en or ; M. Etouin, 28, rue Esquermoise, pour vol de lingeries dans son magasin ; M. Lafrère, 48, rue Manuel, pour vol de son portefeuille contenant 7.000 fr. ; M. J. Hego, 249, rue du Long Pot, pour vol de 20 kilos de tickets de pain et de 400 fr. ; M. H. Legrand, 35, rue V. Ghesquieres, pour vol de 400 fr. de planches ; Mlle A. Trouart, pour vol de literie, 58, rue du Priez ; M. T. Feselv, 44, rue Balzac, pour vol de 6 bobines de films actualités, rue du Vieux Faubourg.

Un suicide. — M. Colmay Maurice, le corps de Mme Bouillet Anna, 32, 117, rue Jules Guesde, a découvert, sans qui s'était suicidée en se pendant dans la cage de son escalier.

Le corps de la défunte, après avoir été examiné par M. le docteur Lerecq, a été transporté à l'Institut Médico-légal.

Tribunal correctionnel

Trafic du vin. — Jean Bessac, receveur buraliste, rue Esquermoise à Lille et Maurice Danjou, conseil juridique, rue de la Baignerie à Lille, ont crée un commerce de vin. Ils ont vendu une barrique de vin d'Anjou 12.000 francs et cinq autres 9.000 fr au lieu de 5.000 francs la barrique prix fixé.

Ils ont également vendu du vin de Juronson à 11 fr. 80 et 20 fr. le litre au lieu de 6 fr. 35. Tous ces actes de commerce ne comportaient pas de factures.

En outre, on leur reprochait des abus de confiance en détournant des sommes d'argent.

Bessac a été condamné à 1 an d'emprisonnement ; Danjou, a six mois.

L'ivresse. — Romain Vandaele, pâtissier à **Mouscron** et Adrien Vandaele, chauffeur à **Mouscron**, étaient ivres, se sont rebellés et ont brisé un poteau indicateur à **Tourcoing**.

1 mois et 2.000 fr d'amende à Romain Vandaele, 2 mois et 2.000 fr. d'amende à Adrien Vandaele, plus 60 francs d'amende a chacun.

L'exportation. — Elise Germonprez, cabaretière à **Neuville-en-Ferrain**, avait reçu de novembre 1940 à mars 1942, 19.129 litres d'alcool. Elle n'a pu justifier que de la vente de 65 litres. Pour avoir exporté les autres quantités, elle a été condamnée à 1 mois d'emprisonnement et à 750.000 francs d'amende. Elle paiera en outre une astreinte de 750.000 fr.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — **Lundi 29 mars 1943.** — Soleil : Lever à 7 h. 37 — Coucher à 19 h. 15.

Aujourd'hui : Saint-Jonas. — Demain : Saint-Amédée.

INFORMATIONS RÉGIONALES

LES FUNÉRAILLES des victimes de l'attentat de Beuvry-lez-Béthune

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

pour l'adjudant Siroen, d'un gendarme porteur de la Médaille Militaire et pour le gardien de la paix Jules Martin, d'un gardien porteur de la Médaille des balles actions, trois décorations qui ont été respectivement décernées aux victimes sur leur lit de mort. Les corps étaient portés par les Charitables de Béthune et suivis d'importantes délégations.

En grande tenue, seul, en tête des personnalités, M. Bousquet, Conseiller d'Etat, Secrétaire General de la Police Nationale ; il était suivi de M. F. Carles, Préfet Régional ; les representants des autorités allemandes ; MM. le premier Président de la Cour d'Appel de Douai, Dailly, Préfet du Pas-de-Calais ; Bailly, Général-Inspecteur de la gendarmerie ; Brisset, Préfet, délégue de la Préfecture de Police de Paris ; Fontanges, Procureur Général à Douai ; Hannezo, Intendant de Police à Lille ; Vaccaro, Commissaire divisionnaire ; Laporte, Chef de Division à la Préfecture ; Leydet, Sous-Préfet de Béthune ; Neau, Président du Tribunal de Béthune ; Petit et Dioussidon, Vice-Présidents ; le Colonel de gendarmerie Pierron ; le Commandant Valogne ; Dorly, Procureur d'Etat à Béthune ; Holne, Contrôleur Général, représentant M. Perrier, Directeur de la Sécurité Publique à Paris ; Chartiez, Maire de Béthune ; Gouillard, Maire de Beuvry ; les familles des defunts, les commissaires de police ; les officiers de gendarmerie, une délégation des élèves du College de garçons et la grande foule.

La cérémonie religieuse

A l'Eglise Saint-Vaast, la cérémonie religieuse était presidee par Mgr Duthoit, Evêque d'Arras qui, au cours de la messe, salua du haut de la chaire les dépouilles mortelles des trois victimes et s'inclina avec respect et une vive compassion devant le deuil des familles.

Au cours de cette cérémonie, on entendit la Musique de la Police Nationale qui exécuta avec art « L'Angelus » (Masseneti), Pièce Nocturne (Semler-Collery) et la Mort d'Ase (Grieg).

Le discours de M. Bousquet

Au sortir de l'Eglise, M. Bousquet, Secretaire general de la Police, prononça un discours. M. Bousquet dit les sentiments d'indignation qu'inspirait à tous le geste criminel des terroristes, rappela sa recente visite à Beuvry, fit l'éloge des disparus, remercia les representants des Autorités Allemandes de leur présence aux obsèques, transmit aux familles les condoléances du Chef de l'Etat et conclut en disant « L'armee de l'ordre vient de consommer un nouveau sacrifice. Le vaincu de Thiers, de Sirven et de Marin doit préparer l'unanimite de la Nation pour reunir à la renaissance de la France derrière le Maréchal et le chef du Gouvernement. Des crimes de cette nature ne resteront pas impunis ».

Les corps furent conduits ensuite place de la Sous-Préfecture où eut lieu le magnifique défilé des G.M.R. et où les familles reçurent les condoléances. Après les différentes cérémonies, le corps de M. Théry fut transporté à Arras escorté du Lieutenant Stroen à Cambrin et celui de l'agent Martin, à Beuvry.

Nous apprenons que M. le Maréchal Petain, M. Pierre Laval, Chef du Gouvernement ont fait parvenir une somme de 75.000 fr. pour la veuve du commissaire Théry et de 50.000 fr. pour chacune des deux autres veuves.

A ARRAS

Au milieu d'une affluence recueillie a eu lieu à Arras un « Libera » à la mémoire de M. le commissaire Théry.

A l'arrivée du fourgon funéraire devant l'église Saint-Jean-Baptiste, une délégation des gardiens de la Paix et du corps des Sapeurs-Pompiers saluèrent le corps.

On remarquait la présence de MM. Pasquier, Procureur de l'Etat ; Touzet, secrétaire général de la Préfecture ; Galllard, maire d'Arras ; Coulmont, commissaire central d'Arras ; Rousenac, commissaire principal et Audibert, commissaire aux renseignements généraux ; Poulet, inspecteur ; Maille, chef de la Sûreté ; Durieux, brigadier des gardiens de la Paix ; Berger, capitaine des sapeurs-pompiers et de nombreuses personnalités.

Le cercueil couvert de fleurs fut, après la cérémonie religieuse, placé sur un corbillard et conduit au cimetière communal pour y être placé dans un caveau d'attente.

A VALENCIENNES, UNE FEMME DE PRISONNIER VOLAIT DANS LES COLIS DESTINÉS AUX STALAGS

Depuis un certain temps, les femmes occupées à la manutention des colis destinés aux prisonniers, dans le hall spécial de la gare de *Valenciennes*, surveillaient leur compagne **Paule Dumortier**, demeurant 15, rue d'Hasnon à *Millonfosse*, qu'elles surprenaient souvent croquant du chocolat ou des biscuits.

Or, un manquant fut constaté dans un paquet que Paule Dumortier venait de déposer dans un wagon. On fouilla la manutentionnaire et on découvrit sur elle un paquet de cigarettes et une plaque de chocolat. Malgre l'évidence, la femme protestait de sa bonne foi et il fut constaté, en effet, qu'il ne manquait ni choc